



Clauses du divorce non-respectées par mon ex-mari

Par **Caro68**, le 17/11/2008 à 10:41

Bonjour,

Notre divorce a l'amiable a été prononcé mi-septembre de cette année, stipulant la garde alternée des enfants ainsi qu'un partage des biens 50/50.

Cependant mon ex-mari ne respecte pas ces obligations : il ne veut me donner les meubles auxquels j'ai droit et sur lesquels nous nous étions mis d'accord, et ne respecte plus la garde alternée sous prétexte que les enfants ont des horaires et contraintes plus astreignants que chez lui, ni ne veut entendre parler de la vente de la maison dont je dois encore supporter la moitié de la dette.

Quels sont mes droits et recours ?

Merci pour votre aide.